

Travaux majeurs

FERMETURE DE L'AVENUE SAINT-LOUIS DU 27 JUIN AU 26 AOÛT

Pour diffusion immédiate

Saint-Hyacinthe, le 23 juin 2022 – Dans le cadre de la réalisation du projet d'infrastructures en cours sur l'avenue Saint-Louis (route 137), le tronçon entre le boulevard Laurier Est et la rue Brunette sera fermé du 27 juin au 26 août, entraînant un détour important pour les automobilistes.

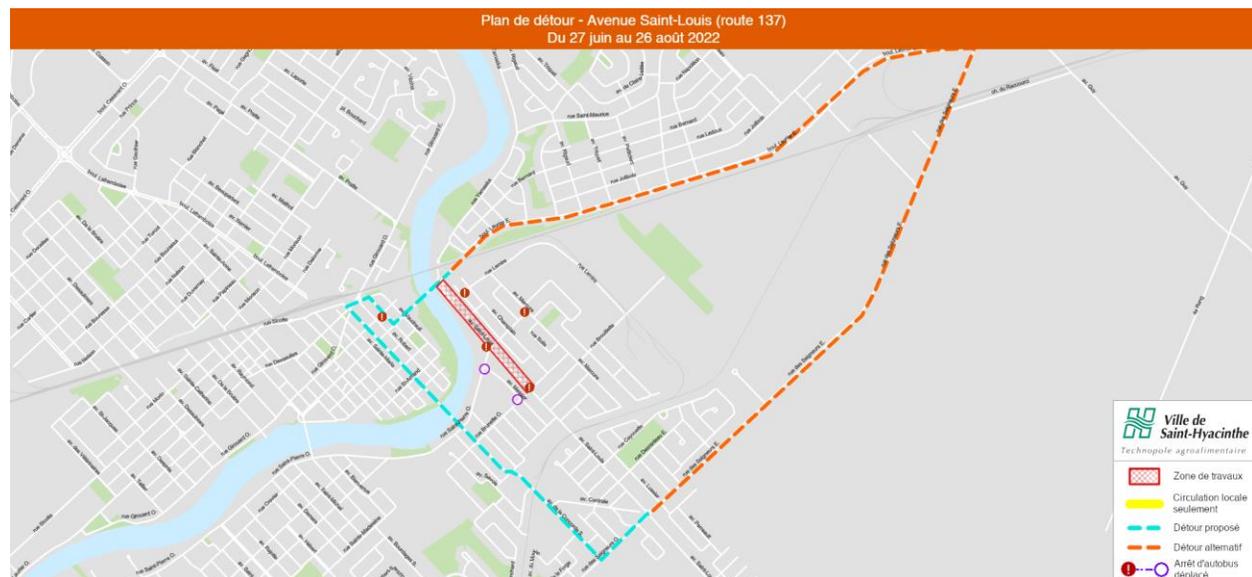
Également, du 4 au 15 juillet, le tronçon de l'avenue Saint-Louis (route 137), entre la rue Brunette et la rue des Seigneurs Est (route 224), sera fermé, et ce, pour permettre la réalisation de travaux de planage et de resurfacement de la chaussée. La circulation locale sera tout de même permise, en alternance, sur ce tronçon.

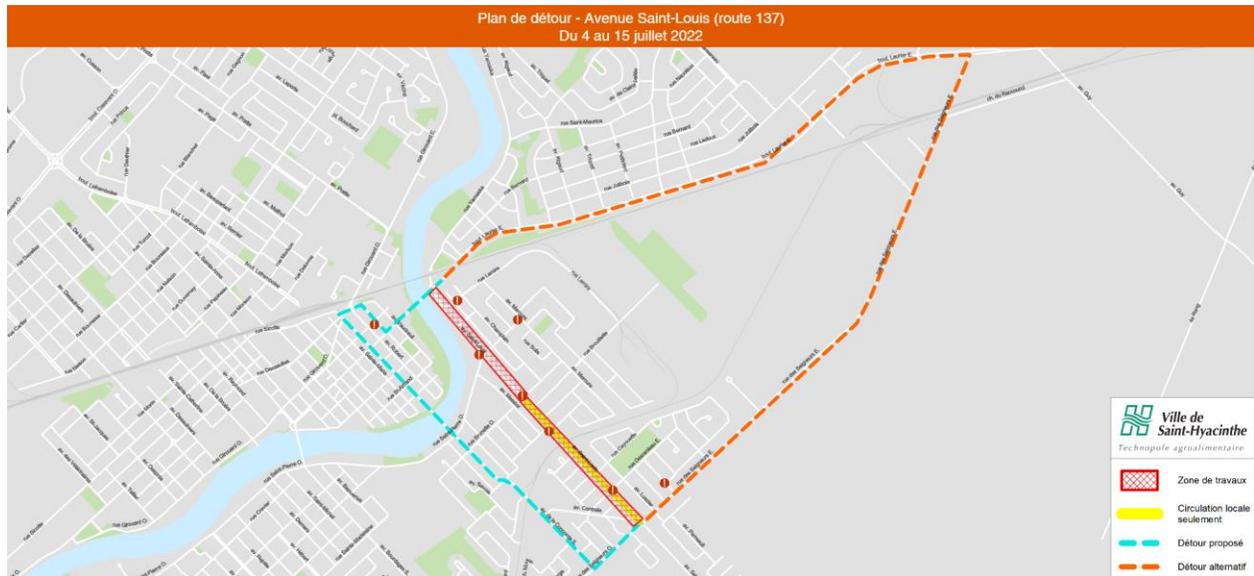
Plans de détour

Des signaleurs seront ajoutés à plusieurs intersections pour fluidifier la circulation. Il demeure que les chemins de détour sont importants. Pour les automobilistes, le chemin de détour se fera par l'avenue Saint-Louis (route 137), la rue des Seigneurs Ouest (route 224), l'avenue de la Concorde, la rue Dessaulles, l'avenue Brodeur et le pont T.-D.-Bouchard.

Pour les véhicules lourds, le chemin de détour empruntera le boulevard Laurier Est et la rue des Seigneurs Est (route 224).

De nombreux arrêts du circuit d'autobus 51 – Saint-Joseph seront suspendus.





Travaux de forage

Finalement, des travaux de fonçage se feront en continu, du 4 au 8 juillet pour une période de 36 heures. Il faudra donc prévoir du bruit durant l'une des nuits des travaux.

« Cette option de travaux impliquant le fonçage de nuit n'a pas été prise à la légère. Il s'agit en fait de la seule solution permettant de réaliser ce projet. Pour certains citoyens résidant à proximité, cette période pourra comporter certains désagréments, et nous en sommes bien conscients. Dans ce cas-ci, il n'y a pas de mesures de mitigation optimale pour atténuer le bruit et les vibrations, sinon nous les aurions exigées », d'expliquer le maire André Beauregard.

Ces travaux de forage d'une conduite d'aqueduc sous l'emprise ferroviaire du Canadien National (CN) font partie d'une stratégie plus vaste qui vise à assurer l'approvisionnement en eau potable des secteurs localisés au sud de la rivière Yamaska.

Ces travaux sont régis sévèrement et étroitement par le CN, qui a notamment fixé différentes conditions. L'une de ces conditions impose notamment de travailler en continu lors des travaux de forage de la gaine et d'installation de la conduite, sur un horaire de 24 heures, en raison de la présence de puits d'insertion de part et d'autre de l'emprise ferroviaire.

Outils de communication

Afin d'informer la population, deux [avis de travaux](#) ont été publiés sur le site Internet dans la section avis de travaux ainsi que sur la page Facebook de la Ville. Des panneaux de signalisation de détour seront installés quelques jours avant la fermeture du tronçon. De l'information sur cette entrave sera partagée durant la capsule hebdomadaire diffusée sur les ondes de la radio locale Boom et les panneaux numériques municipaux. Finalement, un message texte sera transmis aux citoyens abonnés aux alertes municipales.



La Ville est consciente de l'ampleur de ces travaux et des répercussions qu'ils peuvent entraîner auprès des résidents et des commerçants. Ces travaux majeurs permettront une réfection complète des infrastructures souterraines et de surface des tronçons de rues visés, ce qui favorisera la revitalisation du secteur et aura un effet positif sur l'environnement.

La Ville de Saint-Hyacinthe rappelle à tous les citoyens d'être prudents et de réduire leur vitesse à proximité d'une zone de travaux.

– 30 –

Source : Direction des communications et de la participation citoyenne
450 778.8300